**Doctorat en Sciences de l’Informatique**

**Institut Supérieur d'Informatique et Techniques de Communication**

**En collaboration avec la faculté des sciences de Monastir**

**Rentrée 2020-2021**

Les *nouveaux* candidats au cycle de formation doctorale en sciences de l’informatique sont appelés à déposer leurs dossiers au bureau d'ordre de l'établissement (Hammam Sousse) ou l’envoyer par poste à l’adresse ci-dessous avant le 30-10-2020 (date de réception du document par le service 3ème cycle).

ISITCom - Service Doctorat

Route GP1

Hammam Sousse 4011

Le dossier doit comporter :

* Le formulaire 'page de garde' rempli
* Le formulaire d'inscription dûment rempli puis imprimé (en recto-verso1) et signé
* Les copies conformes2 du relevé de notes du bac, de tous les relevés des notes des études supérieures ainsi que des diplômes obtenus
* Une copie de la page de garde et un résumé du mémoire de master (pour les diplômés de Master Recherche)
* Une lettre de motivation dans laquelle le candidat doit indiquer les **points forts de sa candidature** qui lui permettront de terminer ses études dans un délai raisonnable (comme précisé par les textes de loi du doctorat, décret ….). Cette lettre peut être - optionnellement – endossée/signée par un professeur ou un maître de conférences.

1 tout formulaire sur 2 feuilles séparées sera refusé

2 les dossiers sans copies conformes ne seront pas étudiés

* Un descriptif du sujet de recherche envisagé (2 à 3 pages) signé par **le directeur de thèse** (un enseignant de rang A de la spécialité **exerçant en Tunisie**). Voir Note 3 ci-dessous.
* Un CV

**Notes :**

1. La capacité maximale d’accueil a été fixée à 30 candidats.
2. La commission se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet
3. Etant donné les quotas imposés, les candidats sont conseillés de s’assurer que leur directeur ne dépose pas plus de candidatures qu’il n’est autorisé. Dans le cas contraire, la commission refusera l'ensemble des dossiers.
4. Les dossiers des thèses en co-tutelle seront traités sur le même pied d’égalité que les autres.
5. Les résultats seront affichés sur le site de l’Institut ([www.infcom.rnu.tn](http://www.infcom.rnu.tn)).
6. Après acceptation, les candidats disposent d’un mois pour compléter le dossier administratif et procéder au paiement des droits d’inscription. Passé ce délai, la candidature est annulée.

Les documents à compléter sont :

* 1. charte de thèses signée
  2. inscription au registre des sujets de thèse signée
  3. règlement intérieur
  4. …